



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 3 juin 2024** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents(es) : Mme Maureen Bédard, conseillère
M. Raymond Bureau
M. David Hogan
M. Thomas Lavallee
Mme Shelley MacDougall
M. Brent Montgomery
Mme Dorothy Noël

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Brent Montgomery.

Étaient également présents:

Heidi Lafrance, Directrice générale et greffière-trésorière
Pamala Hogan Laberge, Directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
Alec Montpas, Directeur du Service des travaux publics
Karine Dumouchel, Inspectrice en environnement

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Séance ordinaire du 6 mai 2024
4. Période de questions
5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes
 - 5.1. Demande de modification réglementaire pour permettre les saunas résidentiels extérieurs
6. Avis de motion et règlements
 - 6.1. Avis de motion concernant le règlement no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes (RHSPPPP – 223) no 236
 - 6.2. Dépôt du projet de règlement no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes (RHSPPPP – 223) no 236
 - 6.3. Avis de motion concernant le règlement no 276 modifiant le règlement de zonage no 262 (modification carte plan de zonage pour agrandir affectation agricole A-2)
 - 6.4. Dépôt et adoption du projet de règlement no 276 modifiant le règlement de zonage no 262 (modification carte plan de zonage pour agrandir affectation agricole A-2)
 - 6.5. Avis de motion concernant le règlement no 277 modifiant le plan d'urbanisme no 261 (modification carte d'affectation des sols pour agrandir la zone A-2)
 - 6.6. Dépôt et adoption du projet de règlement no 277 modifiant le plan d'urbanisme no 261 (modification carte d'affectation des sols pour agrandir la zone A-2)
7. Administration
 - 7.1. Approbation de la liste des employés d'été 2024
8. Finances
 - 8.1. Compte fournisseurs pour le mois de mai 2024
 - 8.2. Faits saillants du rapport financier 2023
9. Sécurité publique
 - 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour mai 2024
10. Travaux publics et hygiène du milieu
 - 10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics
 - 10.2. Octroi du contrat pour le déneigement du secteur privé Sommet Bleu
 - 10.3. Octroi du contrat pour le déneigement de certaines rues privées
 - 10.4. Entente relative à la fourniture de services temporaires à l'Écocentre de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour les citoyens de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury
 - 10.5. Octroi du contrat à une firme d'ingénierie pour une problématique de drainage sur le lot 3 147 895
 - 10.6. Octroi du contrat pour des travaux de voirie municipale 2024 - chemin Redmond et boulevard St-Sacrement
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois de mai 2024

- 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
- 11.3. Octroi du contrat pour l'inventaire des plantes exotiques envahissantes sur le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
- 11.4. Adoption du Plan de gestion et de mise en valeur des milieux naturels du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles
- 11.5. Abrogation de la résolution numéro 151123 désignant les membres du Comité consultatif d'urbanisme
- 11.6. Désignation des membres du Comité consultatif d'urbanisme pour une mandat de 2 ans
- 11.7. Abrogation de la résolution numéro 100424 concernant l'octroi d'un contrat pour le contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la base militaire
- 12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire
 - 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
 - 12.2. Octroi du contrat pour le transport du camp de jour
 - 12.3. Octroi du contrat pour la location et l'installation d'un tapis glacier pour la patinoire municipale pour la saison 2024-2025
 - 12.4. Octroi du contrat pour la location d'un refroidisseur pour la patinoire municipale pour la saison 2024-2025
 - 12.5. Programme d'aide financière aux marchés publics 2024 – Entente sectorielle – Développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de Lévis 2023-2025
 - 12.6. Programme d'aide financière en culture - « Animation Marchés publics 2024 », « Les jeudis en folie ! » et la « Fête familiale 2024 »
- 13. MRC et dossiers régionaux
- 14. Affaires diverses
- 15. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

À 19h30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

« La personne qui préside la séance, soit M. le Maire Brent Montgomery, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit M. le Maire Brent Montgomery, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi. »

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'approuver l'ordre du jour sans modification; les membres du conseil déclarent avoir reçu copie dudit ordre du jour conformément à la loi et, en conséquence, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

3. Adoption des procès-verbaux

01-06-24 3.1. Séance ordinaire du 6 mai 2024

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 6 mai 2024.

4. Période de questions

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

Mme Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière fait un rapport verbal de la correspondance générale et des affaires se rapportant aux séances précédentes.

5.1. Demande de modification réglementaire pour permettre les saunas résidentiels extérieurs

En date du 27 mai 2024, une lettre a été reçue de M. Micha Noordegraaf, propriétaire du lot 2 196 201 au 22, chemin du Lac demandant une modification au règlement de zonage pour permettre les saunas résidentiels extérieurs. Les élus acceptent cette demande et les normes concernant les saunas résidentiels extérieurs devront être ajouté au règlement de zonage no 262 ultérieurement.

6. Avis de motion et règlements

6.1. Avis de motion concernant le règlement no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes (RHSPPPP – 223) no 236

Maureen Bédard donne avis de motion qu'un règlement portant le no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP – 223) et autres dispositions relatives aux compétences municipales no 236 sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

6.2. Dépôt du projet de règlement no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes (RHSPPPP – 223) no 236

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 3 juin 2024;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la greffière-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante;

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Le règlement no 274 modifiant le règlement complémentaire au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes (RHSPPPP – 223) no 236 sera adopté à une séance ultérieure.

6.3. Avis de motion concernant le règlement no 276 modifiant le règlement de zonage no 262 (modification carte plan de zonage pour agrandir affectation agricole A-2)

David Hogan donne avis de motion qu'un règlement portant le no 276 modifiant le règlement de zonage no 262 (modification carte plan de zonage pour agrandir affectation agricole A-2) sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

02-06-24

6.4. Dépôt et adoption du projet de règlement no 276 modifiant le règlement de zonage no 262 (modification carte plan de zonage pour agrandir affectation agricole A-2)

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 3 juin 2024;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la greffière-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante;

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le projet de règlement no 276 modifiant le règlement de zonage no 262 (modification carte plan de zonage pour agrandir affectation agricole A-2).

6.5. Avis de motion concernant le règlement no 277 modifiant le plan d'urbanisme no 261 (modification carte d'affectation des sols pour agrandir la zone A-2)

Raymond Bureau donne avis de motion qu'un règlement portant le no 277 modifiant le plan d'urbanisme no 261 (modification carte d'affectation des sols pour agrandir la zone A-2) sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

03-06-24

6.6. Dépôt et adoption du projet de règlement no 277 modifiant le plan d'urbanisme no 261 (modification carte d'affectation des sols pour agrandir la zone A-2)

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 3 juin 2024;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la greffière-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante;

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le projet de règlement no 277 modifiant le plan d'urbanisme no 261 (modification carte d'affectation des sols pour agrandir la zone A-2).

7. Administration

04-06-24

7.1. Approbation de la liste des employés d'été 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'embaucher les employés suivants pour l'été 2024:

Camp de jour:

Coordonnatrice: Naomi Arata

Coordonnateur P.A.M.: Benjamin McBain

Animateurs spécialisés:

Laurence Kiopini
Maryjane Keene

Animateurs:

Anaïs Bouchard-Brouillette
Raphaëlle Croteau
Nick Levesque
Sammy Bouchard
Gabrielle Brochu
Ariane Dorais
Constance Patenaude
Raphaëlle Drouin
Léonie Roberge
Éloïse Roy
Phillipe Charté
Eve Landry
Elliot McBain
Laurence Drouin
Sarah Maude Bertrand
Alyson Dion
Megan Racette

Aides moniteurs:

Stella Rose Bureau
Ludovic St Amand
Amélie Racette
Zoey Sauvé
Lexanne Nadeau
Amanda Dion
Louka Bertrand
Stephanie Patenaude
Léa Sheridan
Gabrielle Auger

Travaux publics - Journaliers étudiants:

Hélène Brochu
Olivier Leduc

8. Finances

05-06-24 8.1. Compte fournisseurs pour le mois de mai 2024

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mai 2024;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2024 totalisant la somme de 143 600,80 \$ laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

8.2. Faits saillants du rapport financier 2023

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2024, le Maire fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Lemieux Nolet S.E.N.C.R.L. Ce rapport est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

9. Sécurité publique

9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour mai 2024

Un total de 19 appels a été reçu pendant le mois de mai 2024:

9 Médical
1 Accident
2 Alarme incendie
3 Fausse alarme
4 Divers
0 Travaux publics - urgence

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics

M. Alec Montpas fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

06-06-24

10.2. Octroi du contrat pour le déneigement du secteur privé Sommet Bleu

Un appel d'offres par invitation pour le déneigement du secteur privé Sommet Bleu a été envoyé le 1er mai 2024 à cinq (5) entrepreneurs de la Municipalité.

Un (1) entrepreneur a soumis une offre de service et celle-ci a été ouverte le 23 mai 2024 à 10 h 00 en présence de Heidi Lafrance, directrice générale, Diane Lavallée, adjointe à la direction, Alec Montpas, directeur du Service des travaux publics et M. Benoit Gauvin, entrepreneur. Les résultats sont les suivants :

ENTREPRENEUR	Saison hivernal 2024-2025 (prix sans taxes)
Benoit Gauvin	73 358,13 \$

ATTENDU QUE la soumission a été analysée et jugée conforme aux documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat d'un (1) an à Benoit Gauvin au montant de 73 358,13 \$ excluant les taxes pour la saison hivernale 2024-2025 pour le secteur Sommet Bleu.

07-06-24

10.3. Octroi du contrat pour le déneigement de certaines rues privées

Un appel d'offres par invitation pour l'entretien hivernal de certaines rues privées incluant :

- Charles
- Julie
- des Merisiers
- des Bouleaux
- des Sources
- du Parc
- des Pins
- River View

A été envoyé par courrier électronique le 1er mai 2024 à Transport Eric Monaghan inc., Excavation Yves Bergeron enr., Déneigement Clay Boyd, Transport Ronald Murphy inc. et Benoit Gauvin.

Deux (2) soumissions ont été déposées et ouvertes le 23 mai 2024 à 11 h 00 en présence de la directrice générale, Heidi Lafrance, Diane Lavallée, adjointe à la direction, Alec Montpas, directeur du Service des travaux publics, et M. Benoit Gauvin, entrepreneur.

Ordre	Nom de l'entreprise	Montant (sans taxes)	Montant (incluant les taxes)
1	Transport Eric Monaghan inc.	2024-2025: 43 998,55 2025-2026: 48 747,50 2026-2027: 51 892,50	2024-2025: 50 507,34 2025-2026: 56 047,44 2026-2027: 59 663,41
2	Benoit Gauvin	2024-2025: 62 500,00 2025-2026: 65 000,00 2026-2027: 67 600,00	2024-2025: 71 859,38 2025-2026: 74 733,75 2026-2027: 77 723,10

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat de deux (2) ans pour les saisons hivernales 2024-2025 et 2025-2026 à Transport Eric Monaghan inc. au montant de 92 746,05 \$ excluant les taxes.

08-06-24

10.4. Entente relative à la fourniture de services temporaires à l'Écocentre de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour les citoyens de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

Considérant que des travaux de réfection et d'optimisation de l'Écocentre de Stoneham-et-Tewkesbury auront lieu du mardi 21 mai 2024 au vendredi 19 juillet 2024 inclusivement;

Considérant que l'Écocentre de Stoneham-et-Tewkesbury sera fermé pendant toute la période des travaux et qu'aucune collecte ne sera possible durant cette période;

Considérant qu'il y a lieu de permettre aux citoyens de Stoneham-et-Tewkesbury, dans le cadre d'une entente, d'utiliser les services de l'Écocentre de Saint-Gabriel-de-Valcartier aux mêmes conditions et tarifs que leurs citoyens;

Considérant que l'entente entrera en vigueur le 21 mai 2024 et se terminera le 19 juillet 2024, soit la dernière journée des travaux de réfection de l'Écocentre de Stoneham-et-Tewkesbury;

IL EST PROPOSÉ PAR David Hogan

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De conclure une entente avec la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pour la fourniture de services temporaires à l'Écocentre de Saint-Gabriel-de-Valcartier aux citoyens de la municipalité pendant la durée

des travaux, soit du 21 mai 2024 au 19 juillet 2024 inclusivement.

Le conseil autorise le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer ladite entente.

09-06-24 10.5. Octroi du contrat à une firme d'ingénierie pour une problématique de drainage sur le lot 3 147 895

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 147 895 a soulevé une problème de drainage sur sa propriété en lien avec un cours d'eau intermittent;

ATTENDU QUE des recommandations d'une firme d'ingénieur sont nécessaires pour corriger la situation;

ATTENDU QU'UNE demande de prix pour des services professionnels a été fait auprès de la firme Stantec;

ATTENDU que la firme Stantec possède l'expertise nécessaire et qu'elle a dispensé des services de qualité à la Municipalité par le passé;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat de gré à gré à la firme Stantec pour élaborer des solutions techniques préliminaires pour régler la problématique de drainage sur le lot 3 147 895 (31, chemin Tantari) selon un mode de rémunération horaire plus les dépenses pour un montant d'environ 9 500 \$ excluant les taxes.

10-06-24 10.6. Octroi du contrat pour des travaux de voirie municipale 2024 - chemin Redmond et boulevard St-Sacrement

ATTENDU QUE des travaux de réparation et d'entretien de la chaussée sur le chemin Redmond et sur le boulevard St-Sacrement sont nécessaires;

ATTENDU QUE ce projet fait partie des projets pour 2024 et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a publié un appel d'offres public dans le Journal de Québec et sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la réfection du chemin Redmond le 6 mai 2024;

ATTENDU QUE quatre (4) soumissions ont été reçues au plus tard le 30 mai 2024 et ouvertes à 11h01 le même jour par la directrice générale, Heidi Lafrance, en présence de Mme Diane Lavallée, adjointe à la direction, M. Alec Montpas, directeur du Service des travaux publics et de trois (2) représentants des différentes compagnies ayant déposé des soumissions;

Les résultats sont les suivants:

ENTREPRENEUR	Taxes exclues	Taxes incluses
Pavage Portneuf inc.	330 400,50 \$	379 877,17 \$
P. E. Pageau inc.	360 751,00 \$	414 773,46 \$
Pavco inc.	382 600,00 \$	439 894,35 \$
Groupe Colas Québec inc.	429 554,00 \$	493 879,71 \$

ATTENDU QUE la plus basse soumission est conforme aux documents d'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat des travaux de réparation et d'entretien de la chaussée sur le chemin Redmond et le boulevard St-Sacrement au plus bas soumissionnaire conforme aux documents d'appel d'offres étant Pavage Portneuf inc. au montant de 330 400,50 \$ excluant les taxes.

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois de mai 2024

Un total de 27 permis a été délivré pour le mois de mai 2024:

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
Changement d'usage ou de destination d'un immeuble	1	0,00 \$	50,00 \$
Construction bâtiment complémentaire	9	303 000,00 \$	650,00 \$
Construction nouvelle résidence	1	500 000,00 \$	100,00 \$
Démolition	1	500,00 \$	25,00 \$
Enseigne	1	250,00 \$	75,00 \$
Installation septique	1	0,00 \$	50,00 \$
Muret	1	15 000,00 \$	50,00 \$
Patio/terrasse/galerie	1	35 000,00 \$	65,00 \$
Piscine	5	95 000,00 \$	350,00 \$
Puits	2	38 608,00 \$	100,00 \$
Rénovation d'un bâtiment principal	1	900,00 \$	50,00 \$
SOUS-TOTAL	24	988 258,00 \$	1 565,00 \$
Lotissements			
Lotissements	3	0,00 \$	1 380,00 \$
SOUS-TOTAL	3	0,00 \$	1 380,00 \$
TOTAL	27	988 258,00 \$	2 945,00 \$

11.2. Rapport de l'inspecteur municipal

M. Gagné étant absent, Mme Karine Dumouchel, inspectrice en environnement, fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme.

11-06-24 11.3. Octroi du contrat pour l'inventaire des plantes exotiques envahissantes sur le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

ATTENDU QUE la Municipalité désire réaliser un inventaire des plantes exotiques envahissantes sur le territoire et que la Corporation du bassin versant de la Jacques-Cartier (CBJC) est qualifiée pour le faire;

ATTENDU QUE la CBJC accomplira un inventaire de plusieurs milieux à hautes valeurs écologiques dans le cadre du programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) (Résolution #131223);

ATTENDU QU'un contrat distinct doit être octroyé pour le reste du territoire à risque de contenir des plantes exotiques envahissantes (milieux hydriques et humides, territoires inondables, cours d'eau, fossés et bordures de routes);

ATTENDU QU'un inventaire doit être réalisé afin de déterminer l'ampleur de la propagation et d'établir un plan de lutte;

ATTENDU QU'une activité de sensibilisation sur la présence des plantes envahissantes sur le territoire et la lutte efficace et sécuritaire sera offerte aux citoyens;

ATTENDU QU'un montant pour réaliser cet inventaire est déjà prévu au budget 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De mandater la Corporation du bassin versant de la Jacques-Cartier (CBJC) pour effectuer l'inventaire des plantes envahissantes sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour un montant de 26 160 \$ excluant les taxes;

D'autoriser le personnel de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier à circuler sur les terrains privés, au même titre que l'inspectrice en environnement, pour la réalisation de l'inventaire.

12-06-24 11.4. Adoption du Plan de gestion et de mise en valeur des milieux naturels du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles

ATTENDU QUE les milieux naturels procurent aux municipalités du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles un approvisionnement en eau de qualité et en quantité, qu'il s'agisse des eaux de surface ou souterraines ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se doter d'outils pour assurer une gestion adéquate de ces milieux présents sur son territoire afin d'assurer la pérennité de la ressource ;

ATTENDU QUE la Ville de Québec a initié une démarche volontaire d'élaboration d'un Plan de gestion et de mise en valeur des milieux naturels en 2019 et que la municipalité a collaboré au développement de ce plan dès le début ;

ATTENDU QUE le plan fournira aux municipalités adhérentes des stratégies pour assurer une saine gestion des milieux naturels de manière harmonisée à l'échelle du bassin versant et qu'un plan d'action concerté sera développé suite à son adoption ;

IL EST PROPOSÉ PAR David Hogan

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adopte le document Plan de gestion et de mise en valeur des milieux naturels du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles (PGMN) ;

QU'il mandate Karine Dumouchel, inspectrice en environnement, pour participer au chantier d'élaboration du plan d'action coordonné par la Ville de Québec.

13-06-24 11.5. Abrogation de la résolution numéro 151123 désignant les membres du Comité consultatif d'urbanisme

IL EST PROPOSÉ PAR David Hogan

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'abroger la résolution numéro 151123 désignant les membres du Comité consultatif d'urbanisme.

14-06-24 11.6. Désignation des membres du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de 2 ans

ATTENDU QUE la résolution numéro 151123 désignant les membres du Comité consultatif pour un mandat de deux ans a été abrogée;

ATTENDU QUE l'article 3.1 du Règlement numéro 244 constituant un Comité consultatif d'urbanisme (CCU) stipule que le Comité est composé de deux (2) membres du Conseil municipal et de trois (3) résidents de la Municipalité;

ATTENDU QUE ces personnes sont nommées par le Conseil par résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer pour un mandat se terminant en novembre 2025 en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme pour les personnes suivantes :

- Mme Maureen Bédard, conseillère
- M. Raymond Bureau, conseiller
- M. Richard Leblanc, résidant
- M. Philippe Drouin, résidant
- Mme Karine Burns, résidente

15-06-24 11.7. Abrogation de la résolution numéro 100424 concernant l'octroi d'un contrat pour le contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la base militaire

ATTENDU QUE dans une correspondance daté du 6 mai 2024, le commandant de la Base des forces canadiennes Valcartier informe la Municipalité qu'il ne désire pas poursuivre l'épandage du Bti sur le territoire et que l'accès aux champs de tir et secteur d'entraînement ne sera pas autorisé;

IL EST PROPOSÉ PAR David Hogan

APPUYÉ PAR Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'abroger la résolution numéro 100424 concernant l'octroi d'un contrat pour le contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la base militaire à Conseillers Forestiers Roy.

12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

Mme Pamala Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire.

16-06-24 12.2. Octroi du contrat pour le transport du camp de jour

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour le transport du camp de jour 2024 pour la période du 2 juillet au 9 août à Transport Richard Picard enr. pour la somme de 23 100 \$ plus les taxes applicables considérant la qualité du service depuis de nombreuses années pour la Municipalité.

17-06-24 12.3. Octroi du contrat pour la location et l'installation d'un tapis glacier pour la patinoire municipale pour la saison 2024-2025

ATTENDU QUE la patinoire extérieure réfrigérée a été un énorme succès auprès des citoyens, qu'il y a eu un fort achalandage pendant la saison 2023-2024 et plusieurs commentaires positifs;

ATTENDU QUE la Municipalité a mandaté la firme Laporte Consultants afin de mener une étude de faisabilité pour l'ajout d'un refroidisseur permanent à la patinoire extérieure;

ATTENDU QUE cette étude préliminaire a été déposé à la Municipalité, mais que peu importe l'option choisie l'installation ne pourra pas être réalisée pour la saison hivernale 2024-2025 en raison des délais de livraison;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire réfrigérer la patinoire municipale à l'aide de tapis glacier pour la saison 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat de gré à gré avec la compagnie Synergglace Canada pour la location, l'installation et la désinstallation du tapis glacier ainsi que la peinture de la glace au montant de 81 550,64 \$ excluant les taxes applicables.

De financer cette dépense par l'excédent non affecté.

18-06-24 12.4. Octroi du contrat pour la location d'un refroidisseur pour la patinoire municipale pour la saison 2024-2025

ATTENDU QUE le conseil municipal désire réfrigérer la patinoire municipale à l'aide de tapis glacier pour la saison 2024-2025;

ATTENDU QUE la location d'un refroidisseur est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat de gré à gré avec la compagnie Glace Concept Expertise pour la location d'un refroidisseur au montant de 73 250,30 \$ excluant les taxes applicables.

De financer cette dépense par l'excédent non affecté.

19-06-24 12.5. Programme d'aide financière aux marchés publics 2024 – Entente sectorielle – Développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de Lévis 2023-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux marchés publics 2024, programme rendu possible grâce à l'Entente sectorielle du Développement des activités agricoles et

agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de Lévis 2023-2025 et d'autoriser la coordonnatrice du Service des sports et loisirs, Mme Véronique Charbonneau, à signer les documents relatifs au projet et à la demande.

20-06-24 12.6. Programme d'aide financière en culture - « Animation Marchés publics 2024 », « Les jeudis en folie ! » et la « Fête familiale 2024 »

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le dépôt des projets « Animation Marchés publics 2024 », « Les jeudis en folie » et la « Fête familiale 2024 » dans le cadre du programme d'aide financière versée par la MRC de la Jacques-Cartier « Entente de développement culturel et Fonds culturel régional » et d'autoriser la directrice du Service des sports et loisirs, Mme Pamala Laberge, à signer les documents relatifs aux projets et aux demandes.

13. MRC et dossiers régionaux

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 15 mai 2024.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 19 juin à 19h.

14. Affaires diverses

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. Levée de la séance

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 30.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.